



# Programme d'aide d'installation au Japon

Inscription pour l'année 2024

(tous les documents doivent arriver au RHQ le 9 août au plus tard)

Les inscriptions au programme du RHQ pour les personnes reconnues comme réfugiés souhaitant apprendre le japonais sont ouvertes.

## Détails du programme

Conditions requises : Personne ayant été reconnue comme réfugié selon la convention de 1951 ainsi que sa famille.

Contenu du programme : 572 cours de japonais, 120 cours sur la vie au Japon, et aide à la recherche d'un emploi. (1 cours = 45 minutes)

Durée du programme : – Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 15 h 50, d'octobre 2024 à mars 2025.

Format du programme : – Les cours auront lieu en présentiel ou en ligne.

Informations complémentaires :

- Le RHQ prêtera le matériel informatique nécessaire pour suivre les cours en ligne aux personnes n'en disposant pas.
- Un service de garde des enfants sera proposé pendant les cours en présentiel.
- Possibilité, en fonction des cas, de bénéficier d'un logement pour les participants en présentiel pendant la durée du programme.

\* En fonction de l'état de santé des candidats, de leur nombre, et d'autres facteurs, nous ne pouvons vous assurer que toutes les demandes seront satisfaites.

## <Procédure pour l'inscription>

1. Prise de contact avec le Centre RHQ par mail ou par téléphone.
2. Envoi des dossiers, entretien, visite médicale entre début juillet 2024 et le 9 août 2024.

◆ Les demandes et questions sont à adresser au Centre RHQ dont les coordonnées sont ci-dessous.

TEL: 0120-068-655

E-mail: [rhqcenter@rhq.gr.jp](mailto:rhqcenter@rhq.gr.jp)

Web: <http://www.rhq.gr.jp>



# Programme d' aide d' installation au Japon pour les réfugiés et leur famille

Session 2024-2025

Tous les documents nécessaires pour une demande d' inscription  
doivent être parvenus au Centre RHQ au plus tard le 9 août 2024.

~Pour les réfugiés et leur famille  
qui souhaitent apprendre  
le japonais et les coutumes japonaises~

Foundation for the Welfare and Education  
of the Asian People

(Fondation reconnue d' utilité publique)

Refugee Assistance Headquarters (RHQ)

# Présentation

---

Le gouvernement japonais propose un programme gratuit d'apprentissage du japonais et d'informations sur la vie quotidienne au Japon, et d'un accompagnement à la recherche d'emploi destiné aux personnes ayant été reconnues comme réfugié par le ministère de Justice ainsi qu'à leur famille. Il permet :

- d'apprendre les bases de la langue, le système social et les coutumes en vigueur au Japon.
- d'être mis en contact avec un employeur pour celles et ceux qui souhaitent travailler.
- de bénéficier d'une allocation de subsistance, du remboursement des frais médicaux, d'une aide financière pour le logement et d'une allocation d'installation versée à la fin du programme (voir page 3 pour plus de détails).
  - Le RHQ mettra à disposition le matériel informatique nécessaire pour les personnes n'en possédant pas.
  - Le Centre RHQ pourra garder les enfants pendant les cours en présentiel.
  - Possibilité, en fonction des cas, de bénéficier d'un logement pour les participants en présentiel pendant la durée du programme.

N.B : En fonction de l'état de santé des candidats, de leur nombre, et d'autres facteurs, nous ne pouvons vous assurer que toutes les demandes seront satisfaites.

## Contenu du programme et période

---

### Étude du japonais et de la vie au Japon - accompagnement pour la recherche d' un emploi

#### 1. Cours de japonais - 527 cours (1 cours = 45 minutes).

Leur but est :

- D' améliorer ses bases en japonais (lecture, écriture, écoute, conversation).
- D' apprendre les termes et expressions permettant d' être autonome.

#### 2. Cours sur la vie au Japon - 120 cours (1 cours = 45 minutes)

- Informations à connaître concernant le système de santé, les pensions de retraite, les impôts, ainsi que les coutumes et les habitudes japonaises.

\* Ces cours sont intégrés au cursus des cours de japonais.

#### 3. Aide à l' emploi

- Le RHQ pourra mettre en relation avec de potentiels employeurs les participants souhaitant travailler. Nous ne pouvons cependant pas vous assurer que vous trouverez le travail de votre choix.
- Les frais de transport engendrés au cours de votre recherche d' emploi seront remboursés.
- Il existe également une disposition de formation sur le terrain dans la société qui vous aura embauché. Celui-ci sera expliqué en détail au cours du programme RHQ.



## Emploi du temps et durée du programme

- Le nombre total de cours est de 692, dont 572 de langue japonaise et 120 sur les coutumes et la vie au Japon. Chaque cours dure 45 minutes.
- Format des cours  
Cours collectifs en présentiel dans les locaux du Centre RHQ, ou en ligne de son domicile.
- Emploi du temps (sujet à modifications)  
Cours du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 15 h 50.
- Durée du programme  
Il se tiendra d' octobre 2024 à mars 2025.

## Conditions à remplir pour participer au programme

- ◆ Peuvent participer à ce programme les personnes reconnues comme réfugiées selon la convention de 1951 ainsi que leur famille (※).

(※) Concrètement, il s' agit du conjoint ou la conjointe, des parents, ou encore des enfants. Ces personnes doivent avoir un titre de séjour valable au Japon.

Les exceptions sont les suivantes :

- ◆ Jusqu' au collège, l' enseignement est obligatoire au Japon. Les enfants en âge de suivre cet apprentissage ne peuvent donc pas participer au programme du RHQ.
- ◆ Les personnes qui ont déjà suivi le programme d' apprentissage du japonais organisé par le Centre International d' Assistance pour les Réfugiés (fermé en mars 2006) ou par le Centre RHQ.

# Allocation de subsistance

Il s'agit d'une aide financière versée pendant la durée du programme.  
Cette aide est soumise à conditions et à examen du dossier.

\* Le contenu de l'aide est susceptible à modifications en fonction de la situation.

Allocation de subsistance (destinée à vos besoins quotidiens)	<ul style="list-style-type: none"><li>- 2400 yens par jour pendant 6 mois, par adulte (à partir de 12 ans)</li><li>* L'allocation pour les autres adultes du foyer est de 1600 yens.</li><li>- 1200 yens par jour (pendant 6 mois), par enfant (jusqu'à 11 ans)</li></ul>
Remboursement des frais médicaux	<p>Les frais médicaux ainsi que les médicaments prescrits par un médecin pendant la durée du programme du RHQ seront remboursés. Dans le cas où le montant est élevé, veuillez d'abord en parler au Centre RHQ avant d'accepter de vous faire traiter..</p> <p>* Tous les participants au programme sont tenus d'être affiliés et de cotiser à l'assurance maladie japonaise.</p>
Allocation de logement	<p>Montant maximal pouvant être versé pour le loyer par mois :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 40 000 yens pour les foyers d'une personne</li><li>- 50 000 yens pour les foyers de deux personnes</li><li>- 55 000 yens pour les foyers de trois personnes</li><li>- 60 000 yens pour les foyers de plus de trois personnes</li></ul> <p>* <u>Notez bien qu'il s'agit du montant maximal. Dans le cas où le loyer est inférieur, vous recevrez la somme exacte.</u></p> <p>* Tout autre frais en rapport avec le logement ne peut pas être pris en charge.</p> <p>* Une photocopie du contrat de bail sur lequel figure le montant du loyer ainsi que le nom de tous les locataires est nécessaire pour demander cette allocation.</p>
Allocation d'installation (pour commencer votre nouvelle vie une fois le programme terminé)	<p>156 900 yens par adulte (à partir de 16 ans) 78 450 yens par enfant (jusqu'à 15 ans)</p> <p>* Cette somme sera versée à une seule reprise à la fin du programme.</p>

Contact : Fondation for the Welfare and Education of the Asian People  
Refugee Assistance Headquarters (RHQ)

Centre RHQ : TEL : 0120-068-655 FAX : 03-5292-2043  
E-mail : [rhqcenter@rhq.gr.jp](mailto:rhqcenter@rhq.gr.jp)

(mis à jour en mai 2024)